

Votre branchement **sera vérifié** ou a déjà fait l'objet d'un **diagnostic**.  
S'il est non conforme et que vous devez le réhabiliter, il existe **des subventions** qui peuvent couvrir une partie du montant des travaux.

## POUR LA MISE EN CONFORMITÉ AN DOUR VOUS ACCOMPAGNE

**CONTACTEZ-NOUS !**

**N° AZUR  
0 806 090 010**

AGISSONS  
**ENSEMBLE**  
POUR LA  
PRÉSERVATION DE  
**LA RESSOURCE  
EN EAU**

Pour toute question concernant votre raccordement à l'assainissement collectif et pour connaître votre **éligibilité aux aides de Morlaix Communauté** et de **l'Agence de l'Eau Loire Bretagne**, nous sommes à votre écoute.



SERVICE PUBLIC DE L'EAU  
**AN DOUR**  
MORLAIX COMMUNAUTÉ

3 rue Yves Guyader  
Z.A La Boissière  
CS 72960 - 29600 Morlaix

Du lundi au vendredi  
**9H - 12H30 / 13H30 - 17H00**  
(fermé au public le jeudi après-midi)

+ D'INFOS SUR  
L'ASSAINISSEMENT  
COLLECTIF :



# ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La conformité, un devoir pour tous.



**BIEN RACCORDER, C'EST**

**AGIR**  
POUR LA  
QUALITÉ DE  
L'EAU

Le Service Public de l'Eau - An Dour **accélère dans la mise en conformité de notre territoire.**

**POURQUOI AGIR ?**

Lorsque votre assainissement collectif est conforme :

- Vous valorisez votre habitation
- Vous protégez la qualité de l'eau
- Vous participez à un meilleur cadre de vie

LE DIAGNOSTIC DE VOTRE INSTALLATION PEUT ÊTRE NON CONFORME SI :

### LES EAUX USÉES

DE VOTRE HABITATION **NE SONT PAS (OU MAL) RACCORDÉES** AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF !

Les eaux sont alors rejetées dans le milieu naturel et génèrent des pollutions dans les rivières et in fine dans la mer. Cela impacte la qualité des eaux de baignade, la conchyliculture, la pêche, le tourisme, etc.)

### LES EAUX DE PLUIE

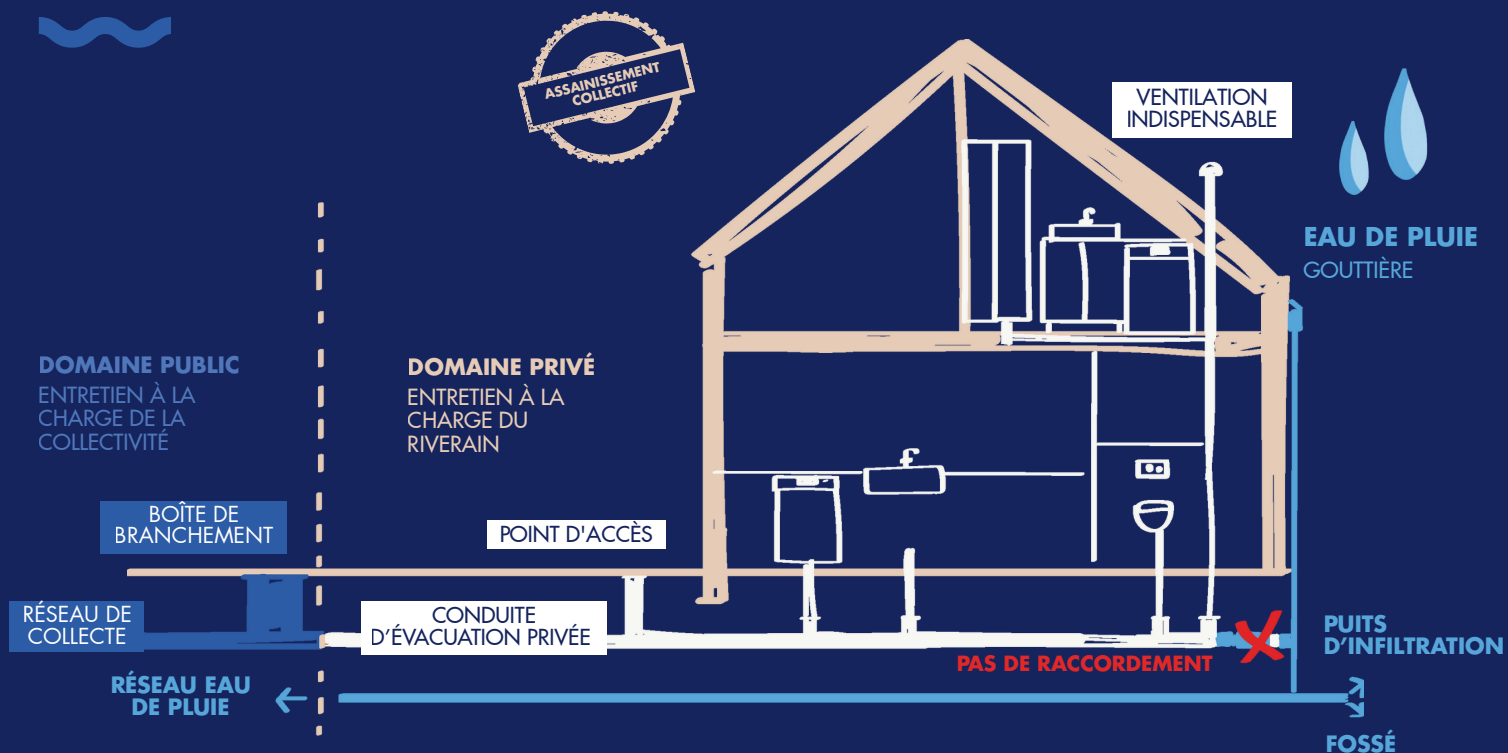
DE VOTRE LOGEMENT **SE DÉVERSENT DANS LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF !**

Ces surplus d'eau saturent les stations d'épuration et provoquent des débordements d'eaux usées. Cette surcharge engendre également des pollutions et une augmentation des coûts de traitement, répercutés sur les factures d'eau.

Le raccordement au réseau collectif et la conformité des rejets relèvent d'exigences réglementaires du Code de la santé publique et du Code général des collectivités territoriales.

# C'EST QUOI UN RACCORDEMENT COLLECTIF CONFORME ?

CHAQUE RACCORDEMENT COMPTE ! ↘



 **30 800**  
foyers en assainissement collectif sur le territoire de **Morlaix Communauté**

**3 800 000 m<sup>3</sup>**  
d'eaux usées **sont traitées annuellement** avant d'être rejetées au milieu naturel.

**UN GESTE INDIVIDUEL**  
=  
**UN IMPACT COLLECTIF**  


## MON ASSAINISSEMENT EST NON CONFORME... COMMENT AGIR ?

Les travaux de mise en conformité en **partie privée** peuvent être réalisés par **l'entreprise de votre choix**.



Avant le début des travaux, pensez à informer le Service Public de l'Eau - An Dour **au moins 48 heures à l'avance**, afin de programmer la visite de vérification de conformité (tranchées ouvertes).

Si vos travaux concernent **la partie publique**, nos équipes vous aideront à trouver la solution la plus appropriée après le diagnostic.



## EAUX USÉES

vers le réseau d'assainissement **collectif**

## EAUX DE PLUIE

vers le **jardin** prioritairement ou le **réseau pluvial**